

Après au gain en ce qui concernait ses propres spéculations, Guillaume I^{er} savait assumer de grands risques et se satisfaire de minimes bénéfices là où il s'agissait des affaires entreprises dans l'intérêt du pays en général et de la classe laborieuse en particulier.

Grâce à des conceptions libérales non sans noblesse qui le distinguaient favorablement de la grande masse des souverains européens, il s'était prononcé très tôt pour l'Etat constitutionnel et le système représentatif. S'il est vrai qu'il s'efforçait à maintenir les Etats généraux dans les bornes assez étroites de leur activité constitutionnelle, il « respecta toujours la Loi fondamentale » dit de Gagern — il s'efforça à ne pas porter trop d'entailles à la Loi fondamentale, dirions-nous. De son côté SCHROBILGEN, dans une de ses Stances composées pour l'anniversaire de la naissance du roi grand-duc, s'exprima comme suit :

Gloire immortelle à ta Justice
O toi ! qui, sur l'appui des lois,
As fondé l'auguste édifice
Des droits du peuple et de tes droits.

Mais à toutes ces qualités que de défauts à opposer : trop souvent l'opiniâtreté dont nous venons de parler — et que les Hollandais, qui admiraient Guillaume I^{er}, appelaient « volharding » — devint de l'entêtement (stijhkoppigheid). C'est à ce défaut que la royauté dut la perte de la Belgique.

Au roi grand-duc manquait le sens psychologique à l'égard des hommes en général. Comme il ne recherchait la popularité qu'uniquement auprès du Hollandais moyen, ce ne fut que dans ce milieu qu'on ne trouva rien à redire au sujet du caractère du souverain. Tout autre fut le jugement parmi l'aristocratie — « surtout celle de l'esprit » écrit Gagern, alors qu'il faudrait dire « même celle de l'esprit. » Se méfiant de la noblesse aussi bien que des familles patriciennes avec lesquelles ses ancêtres eurent si souvent maille à partir, Guillaume I^{er} les tint sciemment éloignées des hauts emplois civils et militaires.

D'après Gagern le roi aurait eu une véritable aversion contre les talents et les qualités brillantes, les fonctionnaires n'étant pour lui que « simple papier-monnaie qui ne recevait sa valeur que par le sceau royal. » Cela n'est pourtant vrai que pour ses ministres. S'il arrivait — rarement — au roi de tolérer une opinion personnelle chez autrui, jamais il ne supportait la moindre contradiction. C'est là la raison pour laquelle il répugnait à de fortes personnalités telles que VAN HOGENDORP de travailler avec lui. Aucune coordination n'existant entre les différentes administrations, tout le pouvoir était centralisé auprès du roi qui y veillait avec une jalousie parfois non loin de la mesquinerie.

Gagern reproche aussi à Guillaume I^{er} son goût pour l'équivoque, surtout quand il s'agissait de donner des ordres ; cela lui permettait